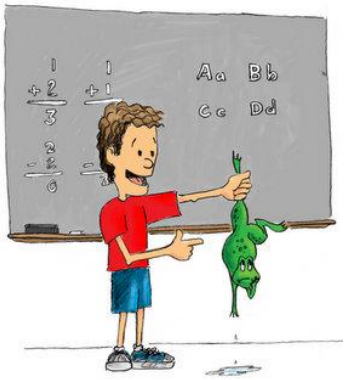

Texte explicatif-notions

D'abord, on entend souvent parler de *texte explicatif*, mais si on porte attention aux textes qui s'apparentent à cette dénomination, on devrait davantage parler de textes à **dominante explicative**. Parce qu'un texte n'est jamais totalement de facture explicative. Pour expliquer, il faut d'abord **décrire**. Alors, pour parler de texte à dominante explicative, on doit en premier lieu analyser l'intention d'écriture : dans quel but ce texte a-t-il été écrit? Est-ce pour **présenter** un état de fait, une situation, un phénomène? Ou bien pour vulgariser une relation de **cause à effet** (conséquence), un **phénomène**? La réponse se trouve dans les proportions : si le texte ne fait qu'exposer une situation sans jamais dire ***pourquoi*** c'est ainsi, on parlera alors d'un texte à **dominante descriptive**. Sinon, si l'auteur établit des liens de causalité entre ce qu'on voit et l'**origine** du phénomène, alors là, on considèrera le texte comme étant à dominante explicative.

Le souci d'un auteur de texte à dominante explicative devrait être de rendre accessible à un destinataire (public-cible) un bagage d'informations, mais surtout de **liens** qui permettent de **comprendre** un phénomène. Certains faits ou phénomènes sont plus difficiles à expliquer que d'autres. C'est pourquoi un auteur soucieux de son destinataire utilisera différentes approches afin de s'assurer que son destinataire assimilera ce qu'on lui explique. Ces approches s'appellent des **procédés explicatifs**.

Le texte à dominante explicative pourrait se résumer à quatre mots ou expressions:

Pourquoi? → **Parce que** → **Car** → **Donc**